



Saint-Damase

Fière de son histoire

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE À HUIS CLOS
15 DÉCEMBRE 2020 à 19 H 00

ADOPTION DU BUDGET 2021
ET
ADOPTION DU PROGRAMME
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2021-2022-2023

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Damase adoptera le budget pour l'exercice financier 2021 ainsi que le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2021, 2022 et 2023 lors d'une **séance extraordinaire** qui se tiendra le mardi **15 décembre 2020 à 19 h 00, à huis clos**, et que l'enregistrement audio de cette séance sera diffusé en différé sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Damase.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le PTI.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil sur l'un ou l'autre de ces deux sujets doit faire parvenir un courriel avant 15 h 30, le jour de la séance, à l'adresse suivante à : dg@st-damase.qc.ca

Les questions qui seront reçues sur ces sujets à la suite de la diffusion de la séance seront soumises pour considération et réponse du conseil à la période de questions prévue lors de sa séance régulière du 12 janvier 2021.

Des documents complémentaires relatifs au budget et au PTI adoptés seront également déposés sur le site Internet de la Municipalité dans les 15 jours suivant la séance extraordinaire.

Pour toute question il est obligatoire d'inclure les informations suivantes :

- 1) Nom et prénom
- 2) Adresse résidentielle
- 3) Numéro de téléphone
- 4) Question ou commentaire

Donné à Saint-Damase, ce 2^e jour de décembre 2020.

Johanne Beauregard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Municipalité de Saint-Damase

Téléphone : 450 797-3341
Courriel : info@st-damase.qc.ca

Télécopieur : 450 797-3543
www.st-damase.qc.ca

115, rue Saint-Étienne
Saint-Damase, Québec J0H 1J0